



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 02 OCTOBRE 2025

Le 02 octobre 2025, le Conseil municipal de Montpellier de Médillan, dûment convoqué individuellement et par lettre s'est réuni à 19h00 en séance extraordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur GEORGEON, Maire.
Date convocation le 01/10/2025.

Présents : Mr GEORGEON Thierry, Mmes JACAUD Annick, POLLET Mireille, BORDET Céline et SORIGNET Michelle, Mrs NICOLLE Éric, LAINE Christian, LAINE Jean-Marie, NEAU Cyril, PICOULET Damien et DECOMBE Christian

Absents excusés : Mmes GUERIN Vanessa, RAISON Sandrine et Mr PLAUD Richard

Madame JACAUD a été désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal précédent est approuvé à l'unanimité.

2025_10_01 2025_10_01 DÉLIBÉRATION : CONTRAT LOCATION GERANCE BOUCHERIE

Monsieur le Maire rappelle que depuis juillet 2025 le local commercial de la boucherie est vacant. Monsieur Le Maire annonce que la mairie a reçu 4 candidatures pour la reprise de la location gérance de la boucherie. Monsieur Le Maire présente les candidatures.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE la candidature de Mr Florian Vachot

Le contrat prendra effet le 1^{er} novembre 2025 pour un an renouvelable par tacite reconduction.

Maître Sophie GIRERD-DENIS est chargé de rédiger l'acte

- AUTORISE Monsieur le Maire a signé le contrat location gérance, tout document relatif à cette affaire.

Fin de séance 20H15